

# BASSIN D'ANNONAY

ARDÈCHE (07), AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## LE TEMPS DE LA LIMITE - RECONNAÎTRE SON PAYSAGE

### COLLECTIVITES

16 communes : Annonay, Davézieux, Boulieu-lès-Annonay, Saint-Cyr, Saint-Marcel-lès-Annonay, Roiffieux, Vernosc-lès-Annonay, Vanosc, Le Monestier, Villevocation, Vocance, Saint-Julien Vocance, Talencieux, Thorrenc, Savas, Saint-Clair; Intercommunalité : Communauté Annonay Rhône Agglomération  
Superficie : 212 km<sup>2</sup>; population : 35 500 habitants; densité de population : 167 habitants/km<sup>2</sup>

### MAITRISE D'OUVRAGE

Direction départementale des territoires de l'Ardèche

### EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Caudex (paysagiste, mandataire)  
Germe & Jam (architecte)  
Alphaville (programmiste)



Davézieux/Annonay, un engrenage pour le moteur du territoire.

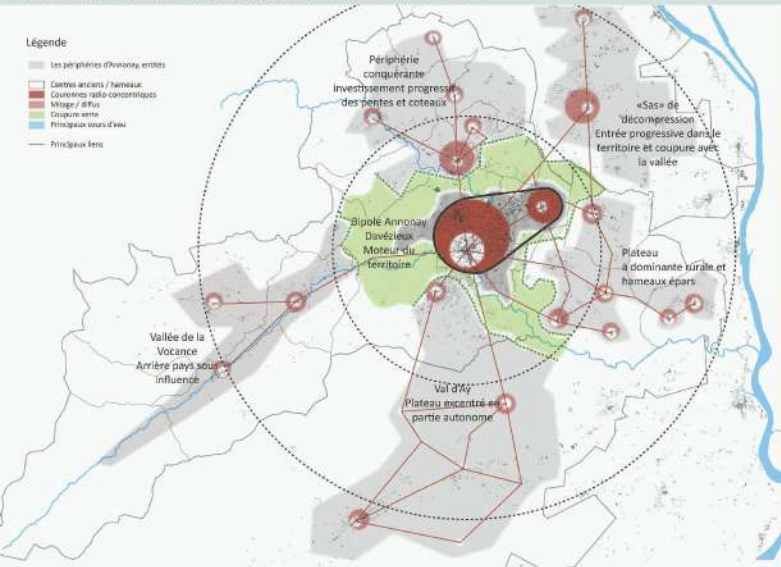


Schéma des pièces vertes, les « pépites » du territoire.

### ENJEUX

- Limiter les risques sur les paysages

Les pressions sur le paysage se font de plus en plus ressentir : les patrimoines bâtis sont peu connus et se dégradent par manque de projet ou par effet de banalisation (périurbanisation, pavillonnaire) ; les espaces agricoles les plus riches sont en concurrence avec l'urbanisation, la démographie y atteint des sommets avec plus de 4% d'augmentation de population annuelle dans certains secteurs.

- Organiser le bipôle Annonay / Davézieux

Davézieux semble s'être développée au détriment du centre d'Annonay, sa voisine, ce dont témoigne le bâti qui s'étale en continuité entre les deux villes. Davézieux a accueilli de façon constante les nouvelles implantations commerciales, alors qu'Annonay se vide progressivement de ses commerces. Elle a également été la première des communes périurbaines de ce secteur à développer l'habitat diffus individuel au détriment de la ville centre. Un équilibre est aujourd'hui à trouver entre les deux communes afin de ne pas reproduire ce schéma à une échelle plus vaste et de trouver une complémentarité avec le développement des zones d'activité et commerciales dans la vallée du Rhône au droit d'Annonay et de celles de Davézieux.

- Identifier les limites de l'agglomération et fonder une vision partagée entre tous les partenaires sur les enjeux et l'avenir de ce territoire. Il s'agit de limiter l'étalement du centre de l'agglomération, en identifiant une ceinture verte et en recentrant le développement sur le bipôle Annonay / Davézieux.

### STRATEGIE

Construire les bases d'un plan guide pour le bassin d'Annonay

Élaborer un plan guide qui identifie les axes de travail et orientations nécessaires à une reconquête par le paysage de ce territoire et montrer par l'exemple comment traduire ces orientations dans des projets de la collectivité. Trois zooms démonstrateurs (aménagement d'une entrée de ville, création de zone d'activité, planification urbaine) ont été choisis pour tester cette nouvelle façon de faire projet.

### FEUILLE DE ROUTE

- Un binôme au service du territoire
- Les pièces vertes comme atout pour le territoire
- La hiérarchie des maillages et de la desserte
- Des développements économiques et commerciaux ancrés dans leurs territoires
- De multiples formes de limites qui appellent des réponses spécifiques
- Des entités paysagères remarquables qui peuvent devenir support de projet et former un réseau



# AVIGNON SUD

VAUCLUSE (84), PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## UN QUAI SUR LA DURANCE

### COLLECTIVITES

Avignon  
Superficie : 64,78 km<sup>2</sup>  
Population : 92 209 habitants  
Densité de population : 1 423 habitants /km<sup>2</sup>

### MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Paca  
Direction départementale des territoires du Vaucluse (DDT84)

### EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence Devillers et Associés (urbaniste et paysagiste, mandataire)  
ResPublica (concertation)  
Confluences (agronomie, environnement, risques)

La ceinture verte : un projet de développement économique agricole, mais accessible aux habitants.  
Sur le chemin du Moulin de Notre-Dame, une agrégation de projets destinés aux habitants.



### ENJEUX

- Le paysage pour réinterroger les projets en cours et pour s'affranchir des logiques de périmètres : réinterroger et mieux articuler les projets, profiter de leur effet levier et faciliter leur appropriation par les habitants.
- La mobilité : apaiser l'espace public et limiter les fractures du territoire, créer et restaurer des continuités pour les modes doux ; intégrer la question des paysages de « l'après-pétrole », l'adaptation climatique et la nature en ville.
- Les espaces agricoles et naturels : des leviers pour penser un projet urbain d'ensemble et venir s'appuyer à la Durance et ses entités paysagères structurantes.
- Offrir des espaces de respiration à la population en réinvestissant les bords de Durance, largement délaissés.
- Échanger avec la ville d'Avignon et les services de l'État dans un contexte contraint par le risque inondation.
- Favoriser la cohérence de l'action des différents maîtres d'ouvrage des projets sur le sud d'Avignon (Communauté d'agglomération, État, ville, initiatives privées).

### STRATEGIE

Relier la ville à la Durance : rapprocher la nature, l'agriculture et l'eau des Avignonnais pour vivre autrement le territoire. L'approche stratégique s'appuie sur deux axes fondateurs : les espaces naturels et agricoles et la perméabilité du territoire. Le premier valorise la présence de vastes pièces agricoles et naturelles au sein même d'Avignon, auxquelles il donne un avenir rivalisant avec les projets d'infrastructures et les projets urbains. Leur articulation avec la ville explore à la fois des programmes de développement agricole, économique et de loisir utiles aux citoyens, mais aussi des projets permettant de dépasser les ruptures physiques urbaines entravant la vie de proximité.

### FEUILLE DE ROUTE

Le schéma directeur issu de l'atelier articule les projets. Il saisit ces nombreuses opportunités pour renforcer leur cohésion. Il porte sur la mise en réseau des espaces agricoles et naturels avec la ville pour appeler les habitants à investir leur campagne et les rives du Rhône et de la Durance, et propose d'arrimer un quai où la ville côtoie la Durance aujourd'hui délaissée. Il cherche à promouvoir l'enchaînement des espaces publics pour faciliter la vie de proximité et accéder aux pôles d'emplois, de commerces et de services sans recourir à la voiture. Ce schéma permet de structurer le territoire sur le long terme, portant une vision durable de la ville d'Avignon. L'atelier a ainsi identifié cinq projets qui structurent la feuille de route :

- La ceinture verte : le parc agricole des quartiers sud
- Une pièce intermédiaire urbaine : la porte de Marseille
- Un parc naturel urbain à la Confluence, sur le domaine de Courtine
- Un quai sur la Durance, un espace public grandeur nature.
- L'enchaînement des espaces publics et le bien commun des Avignonnais

Atelier des territoires



# FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE

# LE LAMENTIN

## LE PAYSAGE COMME MÉTHODE

### COLLECTIVITES

2 communes : Fort-de-France et Le Lamentin

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

Superficie : 106,53 km<sup>2</sup>, population : 123 577 habitants, densité de population : 1160 habitants/km<sup>2</sup>

### MAITRISE D'OUVRAGE

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)

Martinique

### EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Folléa-Gautier (paysagiste urbaniste, mandataire), Serge Domi (sociologue) ;

Gustavo Torres (architecte urbaniste)

La rivière du Longvilliers aux marges du centre-ville du Lamentin, état actuel.



Plan guide autour de la rivière Madame, issu de l'atelier Martinique.



### ENJEUX

- Redonner de l'attractivité à la ville capitale et renforcer le positionnement de l'agglomération en tant que porte d'entrée et vitrine du territoire martiniquais. Quatre thèmes sont identifiés pour conduire la réflexion : le travail des entrées de ville, le lien avec la mer, l'intégration des trames vertes et bleues et la formulation d'objectifs de qualité paysagère émanant des territoires.
- Réparer et préparer le territoire à ses vocations futures. Sur ces territoires en mutation, imprégnés d'une biodiversité malmenée mais potentiellement dynamique, et soumis à une pression forte et à des risques naturels ou technologiques, la construction d'une vision stratégique de long terme, en amont des projets, nécessite une approche particulièrement intégrée, décloisonnée, non sectorielle et partenariale. Cela implique d'intégrer les enseignements du passé pour rendre ces territoires davantage résilients – l'objectif de résilience étant stratégique, car il contribue à renforcer l'attractivité économique, sociale et culturelle d'un territoire.
- Aménager de façon durable. Sortir du « coup par coup » en recherchant un équilibre entre préservation et développement nécessite une vision stratégique du territoire afin de guider sa transformation dans ses usages présents et futurs. Il s'agissait d'optimiser les qualités et les spécificités locales dans l'élaboration d'une stratégie intégrant la richesse de la biodiversité omniprésente.

### STRATÉGIE

Refaire vivre de grandes composantes paysagères fondatrices du territoire  
Pour lutter contre la banalisation du territoire, La stratégie définit une méthodologie prenant appui sur de grandes composantes paysagères (ici les rivières), qui deviennent les supports d'une réflexion commune et de la recherche de cohérence entre projets. Elle incite tout d'abord à « agir avant de pouvoir faire », en retrouvant progressivement les usages des lieux, puis à s'assurer du maintien des objectifs de qualité dans le temps.

### FEUILLE DE ROUTE

L'approche proposée concerne trois composantes paysagères majeures, le long desquelles se positionnent des secteurs à enjeux identifiés : rivière Madame pour Fort-de-France, rivière du Longvilliers pour Le Lamentin, et le littoral entre les deux villes avec la problématique autoroute/ zone d'activité/mangroves. Cette approche donne l'opportunité d'asseoir, au cœur de la réflexion, le « paysage », tout en croisant un grand nombre de problématiques et d'acteurs. L'échelle d'approche proposée, intermédiaire entre SCoT et PLU, permet de combiner la dimension stratégique et la dimension opérationnelle. Des projets à plus petite échelle peuvent ainsi être mis en cohérence sous le prisme d'une logique paysagère d'ensemble. Chacun des trois sites projetés fait l'objet d'un plan guide associé à des objectifs et à des actions « situés ». Les autres éléments forts issus du diagnostic auxquels la stratégie doit proposer des solutions, sont de l'ordre du développement de la culture du paysage, de la concertation, mais également du passage à la phase de réalisation. La stratégie opérationnelle proposée est, d'une part, de commencer modestement par une réappropriation des espaces (accès, usage, manifestation) et, d'autre part, d'installer une veille active maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'oeuvre afin de s'assurer du maintien des objectifs dans le temps.

Atelier des territoires



# PERPIGNAN NORD

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66), OCCITANIE

## LA PORTE DU PAYS CATALAN

### COLLECTIVITES

8 communes : Clairà, Le Barcarès, Perpignan, Pia, Rivesaltes, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Salses-le-Château; 2 intercommunalités : communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée

### MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie, avec l'appui de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66)

### EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence d'architecture Obras (architecte urbaniste, mandataire); Agence Avril en Mai (paysage); CG Conseil (mobilité); Cushman & Wakefield (stratégie économique et commerciale); Mageo & associés (environnement et génie urbain), accompagnés de Cereg Ingénierie (hydraulique spécifique au milieu méditerranéen) et Coline Perrin (géographe chercheur à l'Institut national de recherche agronomique)



### STRATEGIE

Conférer une identité au territoire par les pépites paysagères

Au centre de la stratégie d'aménagement, un projet de parc agricole équipé vient compléter le schéma global déjà composé des zones d'activité économiques (ZAE) et des zones de tourisme de masse du littoral. Ce projet de parc agricole est un territoire d'entre-deux : entre mer et montagne, entre modernité et tradition. L'objectif est de permettre et d'accompagner de nouveaux développements culturels, touristiques et économiques par un nouveau réseau d'infrastructures de modes doux, tout en préservant les ressources existantes, culturelles, touristiques, économiques et naturelles. La mise en scène de ces ressources dans le paysage est au premier plan de cette démarche. À l'image de ce qui est en cours sur la vallée de la Têt qui traverse Perpignan ou à l'image du parc du Prato au coeur de la vallée de l'Arno en Italie, la stratégie élaborée à l'échelle de la vallée de l'Agly tend à organiser une mixité fonctionnelle au sein d'un parc agricole.

Les lieux emblématiques ou « pépites » de la vallée de l'Agly.



<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'occupation des sols</li> <li>Zones d'activités</li> <li>Zones d'habitat</li> <li>Plan de déplacements urbains</li> <li>Plan local d'urbanisme</li> <li>Plan de prévention des risques</li> <li>Plan de protection des zones littorales</li> <li>Plan de protection des zones littorales</li> <li>Plan de protection des zones littorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes</li> <li>Intercommunalités</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> <li>Parcs régionaux</li> </ul>
---	--	---	---	---	---

Atelier des territoires



MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE  
MINISTRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

# SAINT-BRIEUC

CÔTES-D'ARMOR (22), BRETAGNE

## DE LA VILLE PASSANTE À LA VILLE PAYSAGE

### COLLECTIVITES

12 communes, puis 32 communes à compter du 1er janvier 2017 : Binic – Étables-sur-Mer, Hillion, Lanfains, Languoux, Lantic, La Harmoye, La Méaugon, Le Bodéo, Le Foeil, Le Leslay, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plaintel, Plédran, Plérin, Ploec-L'Hermitage, Ploufragan, Plourhan, Pordic, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Brieuc, Saint-Carreuc, Saint-Donan, Saint-Gildas, Saint-Julien, Saint-Quay-Portrieux, Trégueux, Trémuson, Tréveneuc, Yffiniac; Intercommunalité : Saint-Brieuc Armor Agglomération  
Superficie : 601 km<sup>2</sup>, population : 151 246 habitants, densité de population : 251 habitants/ km<sup>2</sup>

### MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM 22), CEREMA (assistance à maîtrise d'ouvrage)

### EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence Taktyk (urbaniste paysagiste, mandataire), Alphaville (programmiste), Soberco Environnement (eau, biodiversité, mobilité)

La trame apaisée synthétise les grandes orientations d'une vision paysagère et territoriale.



**ACTION 1 :**  
**LA CEINTURE DORÉE**



**ACTION 2 :**  
**LE PARC DES VALLÉES**



**ACTION 3 :**  
**VALORISATION DES FRICHES**



**ACTION 4 :**  
**PLUI - PLAN PAYSAGE**



**ACTION 5 :**  
**DES AXES STRUCTURANTS DE MOBILITÉ**



### ENJEUX

- Autour de la rocade, préserver les paysages et requalifier les paysages destructurés ou dégradés.
- Lutter contre l'étalement urbain et préserver une ceinture maraîchère productive en s'inspirant de la ville de Rennes. Ce serait l'occasion de mettre en oeuvre une politique publique de densification et d'intensification des bourgs et villes périphériques en faveur d'une économie foncière des terres agricoles et d'un cadre de vie attractif.
- Faire émerger une vision partagée de projet de territoire qui s'adosse au projet de rocade par la constitution d'un espace de réflexions et d'échanges entre les élus.
- Construire les prémices d'une gouvernance à l'échelle de la nouvelle agglomération autour des enjeux et singularités de son territoire, en partageant une expérience sensible du terrain par l'arpentage.
- Définir des besoins d'ingénierie locale et les moyens techniques et administratifs de la prise de compétence pour élaborer un projet de territoire puis un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

### STRATEGIE

- Un territoire réconcilié par le paysage. La construction d'une stratégie pour le nouveau territoire de l'agglomération est basée sur une « trame apaisée » qui associe diverses perspectives :
  - les armatures de paysage ;
  - les identités paysagères et culturelles du territoire ;
  - les continuités écologiques ;
  - les espaces productifs (agricole, forestier et maritime) ;
  - les liaisons douces.

### FEUILLE DE ROUTE

La trame vise à apaiser les tensions urbaines, écologiques, des mobilités, économiques, identifiées pendant l'atelier.

Cette feuille de route se décline en sept axes thématiques :

- des vallées connectées, accessibles et vivantes pour structurer l'armature du futur territoire
- la Bretagne en miniature comme destination de vie et de vacances ;
- une ruralité renouvelée pour développer une économie de proximité ;
- des friches valorisées pour concilier conservation et nouvelles productions ;
- un réseau de mobilités élargi pour rendre accessible et visible la qualité du cadre de vie du territoire ;
- des franges paysagères pour poser les limites entre espaces naturels, agricoles, urbains et les infrastructures ;
- une identité mosaïque garante de la résilience et de l'attractivité du territoire.

Atelier des territoires



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES